

AU PROGRAMME EN 2012 : NOUVEAU COURS DE SAUVETAGE AUTONOME

Description

Le cours de sauvetage autonome, développé par le Centre canadien des avalanches (CCA,) est un cours 100% pratique d'une durée d'une journée qui vise à outiller les excursionnistes de l'arrière-pays en cas d'accident d'avalanche. Sans prérequis, ce cours d'adresse aux skieurs, planchistes, raquetteurs, télémarqueurs, motoneigistes, grimpeurs de glace qui désirent apprendre, mettre à jour et améliorer leurs connaissances et techniques de recherche et de sauvetage autonome. Également, ce cours peut être suivi par des adeptes de plein air qui ont déjà suivi des formations de sécurité en avalanche et qui désirent réviser et pratiquer régulièrement leurs habiletés lors de différents scénarios d'accident d'avalanche.

Objectifs

À la fin du cours, les participants seront en mesure de :

- Considérer et intégrer les mesures de prévention des accidents d'avalanche
- Prioriser les actions à prendre si vous êtes emportés par une avalanche
- Comprendre les fonctions des détecteurs de victimes d'avalanche (DVA)
- Appliquer les techniques de recherche et sauvetage autonome (non organisé)
- Pratiquer les scénarios de recherche sans DVA
- Considérer les recherches de victimes multiples
- Organiser une opération de sauvetage de groupe
- Identifier les considérations post- accidents

Format des activités

Une journée (7 heures) d'exercices pratiques incluant des démonstrations, des résolutions de problèmes, des scénarios de groupe et des simulations.

Matériel

Les étudiants seront tenus d'apporter le matériel suivant :

- Vêtements et chaussures pour l'extérieur
- DVA (3 antennes fortement recommandé)
- Pelle à neige télescopique
- Sonde d'avalanche

Évaluation

L'évaluation du cours est en continue. Il n'y a pas d'examen final. Un certificat sera émis à la fin du cours pour tous les étudiants qui ont complété les exigences. Pour ceux qui suivent ce cours sur une base annuelle ou bisannuelle, un autocollant sera remis pour chaque cours assisté. Cet autocollant pourra être apposé sur le certificat comme preuve de formation supplémentaire.